Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212901623-20260706-2026_06_006-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 6 juillet 2026

Date de convocation : 30 juin 2026
Date d'affichage des délibérations : 10 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PLEYBEN, légalement convoqué, s'est réuni à la salle ~~Arvest~~ des fêtes, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Amélie CARO, Maire.

Assistaient à cette réunion : **BIZOUARN Jean-Yves, CARO Amélie, CERCLERON Christophe, LALLOUET Maëlle , LE DÛ Marie-Paule, LE GALL Didier, LE GALL Steeve, LE GOFF Pierre, LE PAGE Isabelle, LEVER Olivier, LUCAS Raphaëlle, NEUMANN Patrick, PAVEC Brigitte, PERSON Patrice, PETILLON Stéphanie, PORHEL Alain, POULIQUEN Nathalie, TROMEUR Béatrice, URIEN Gildas, VAILLANT Jean-Claude,**
Absents représentés **: CHIFFARD Gwenaëlle absente ayant donné procuration à Béatrice TROMEUR, GRASSI Géraldine absente ayant donné procuration à Raphaëlle LUCAS, HEMERY Ludivine absente ayant donné procuration à Isabelle LE PAGE, ROBIN Christophe absent ayant donné procuration à Didier LE GALL**
Absent excusé **: BOZEC Claire, Rosine VERBECQ, SPRIET Benoît**

Nombre de conseillers : - En exercice : 27
- Présents : 20
- Votants : 24

==========

N° 2026 / 06 / 006 : RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des effectifs : création de poste

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Afin de répondre aux besoins de la collectivité, et notamment :

- **Police Municipale** : En raison du départ de notre Policier Municipal au 30 aout 2026, il est proposé de le remplacer mais en modifiant le contour de son poste. La future personne serait recrutée sur un poste d'ASVP (Agent de surveillance de la voie publique) « Vie Locale chargé de relation avec la population » qui dispose de moins de facultés en matière de verbalisation, mais qui pourra réaliser des missions autres qui sont attendues et adaptées à notre commune

Création de poste :

Libellé de l'emploi	Filière(s)	Cat.	Libellé du ou des grades pour ce poste	Durée hebdomadaire du poste en centième	Date de Création
ASVP (Agents de surveillance de la voie publique)	Technique ou Administrative	C	Cadres d'emploi des agents technique Cadre d'emploi des agents administratif	35	01/09/2026

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212901623-20260706-2026_06_006-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'adopter la proposition de Mme Le Maire,**
- **de modifier en conséquence le tableau des emplois à compter du 1er septembre 2026**
- **d'inscrire au budget les crédits correspondants.**
- **Que l'emploi pourra être occupé par un contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans en cas de recherche infructueuse de candidats titulaire au vu de l'application de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction Publique. Son niveau de rémunération ne pourra excéder l'indice terminal du grade le plus élevé du cadre emploi.**

Ainsi fait les jours, mois et an que dessus

Le secrétaire de séance
Alain PORHEL



Le Maire
Amélie CARO

